# Bulletin municipal d'information de VAYRAC

## FÉVRIER 2025



Le mot du Maire Loïc Lavergne-Azard

L'année qui s'ouvre sera, pour notre commune, une année de changements et de projets structurants. En effet, nous avons à cœur de continuer à faire évoluer notre village pour le rendre encore plus agréable à vivre tout en préservant son âme et son authenticité.

L'un des projets de cette année est l'achèvement du lotissement, qui offrira de nouveaux logements pour nos habitants et pour les jeunes ménages qui choisissent notre commune. Dans cette démarche, une politique tarifaire spécifique a été mise en place, afin de favoriser l'installation de familles et ainsi dynamiser la population tout en respectant l'équilibre de notre cadre de vie. Il est à noter que 8 lots sur les 20 sont d'ores et déjà réservés (5 par Lot Habitat, 3 par des particuliers).

Dans un souci constant de sécurité et de confort pour tous, nous allons également réaliser le cheminement piéton sécurisé qui permettra d'accéder en toute tranquillité à notre superette. Cette initiative est le fruit de nos préoccupations concernant la sécurité de nos piétons, notamment pour les enfants et les aînés, et elle facilitera les déplacements quotidiens pour de nombreux habitants.

L'avancement des travaux de la Maison de Santé est également une étape essentielle. Ce projet, tant attendu, poursuit son développement et sera bientôt une réalité. Il permettra d'améliorer l'accès aux soins pour tous, en regroupant plusieurs professionnels de santé au sein d'un même lieu, pour une meilleure prise en charge médicale.

Dans la continuité de la maison de santé, nous débuterons cette année le réaménagement de la place Émile Zola, première phase de l'opération « Cœur de Village ». Cette transformation visera à redonner à cet espace public toute sa convivialité, en le rendant plus agréable et plus fonctionnel en augmentant les possibilités de stationnement.

Le long processus des procédures concernant l'ancien hôtel Auriel arrive bientôt à son terme et nous pourrons envisager sereinement l'avenir de ce bâtiment emblématique de la commune et en même temps améliorer le cadre de vie des riverains du quartier.

Enfin, nous travaillons sur l'important projet de parc sportif et pédagogique autour du stade de foot. Il comprend la rénovation des vestiaires du foot avec la création d'une salle associative et d'un espace guinguette, l'effacement de l'ancienne piscine, l'aménagement d'un parc avec des équipements pour le sport et les loisirs ainsi qu'un accès aux berges de la rivière pour des balades bucoliques.

CAUSSES et VALLÉE de la DORDOGNE communauté de communes

VAYRAC MAIRIE de VAYRAC

Petites villes de demain

Le dernier volet de ce projet sera la requalification de l'entrée de village pour l'embellir et la sécuriser, et ce, jusqu'au carrefour.
Ces projets, portés par notre volonté commune de faire grandir notre commune dans un cadre de vie optimal, seront autant de pas vers l'avenir. Ils témoignent de notre ambition collective d'améliorer notre quotidien et d'offrir à chacun un cadre de vie agréable.
Je vous remercie sincèrement pour votre soutien et votre confiance. Ensemble, continuons à construire le futur de notre belle commune.

Loïc Lavergne-Azard
Maire de Vayrac

**Nos écoles :**

Nos écoles sont l'objet de toute l'attention de l'équipe municipale. Nous savons à quel point elles sont importantes pour une commune comme Vayrac. Depuis quelques années, les effectifs baissent partout en France et Vayrac n'échappe pas à cette tendance.



Nous essayons de tout mettre en œuvre pour consolider les effectifs, améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants, mais aussi, éviter une fermeture de classe.
La commune a investi dès le début de notre mandat, au-delà des entretiens courants, avec la rénovation totale des sanitaires vieillissants de l'école élémentaire pour les rendre plus pratiques et optimiser leur usage. Nous nous sommes ensuite engagés dans l'agrandissement nécessaire du réfectoire. Celui-ci était sous dimensionné, bruyant, obligeait de faire deux services pour les élèves de l'élémentaire et n'avait pas de sanitaire (dont PMR). Ce nouvel équipement a été mis en service au retour des vacances de la Toussaint pour une amélioration notable de ce service avec plus de confort pour les enfants et les agents de la commune.
La commune a également souhaité mettre en place une tarification sociale des repas, en fonction du quotient familial des foyers. Celle-ci est d'ores et déjà en vigueur depuis son adoption en conseil municipal en fin d'année 2024 et est un vrai plus pour les familles avec de faibles revenus.
Dans le courant de l'année 2025, un espace vert, équipé de jeux pour enfants, sera implanté à côté des écoles. Il permettra de renforcer ce pôle d'attraction et de lien social que sont nos écoles.
En parallèle, la commune s'engage aussi pour essayer d'accueillir de nouvelles familles avec le double objectif de gonfler les effectifs des écoles et de rajeunir notre population. Dans le cadre du nouveau lotissement de La Brousse, l'équipe municipale a voté la cession de 5 lots du lotissement à Lot Habitat, qui va y implanter 8 à 10 logements à destination de nouvelles familles. Il a été aussi décidé de mettre en place un dispositif de tarification favorisant l'implantation de jeunes ménages. Un tarif préférentiel de 20€ le m² a été voté pour les familles avec enfants en âge d'être scolarisés, au lieu du tarif de base de 30€ le m².

*L'ensemble de ces actions pour un seul objectif : rendre plus attractives nos écoles et notre commune.*

**Lotissement communal La Brousse en quelques chiffres :**

- 20 lots de 370 à 1100m²,
tarif : 30€ le m².
- Tarif préférentiel Jeunes accédants avec enfants (sous conditions) : 20€ le m².
- 5 lots cédés à Lot Habitat pour réalisation de 8 à 10 logements.
- 8 lots déjà réservés (5 Lot Habitat + 3 particuliers).



**Visite communale de Madame la Sous Préfète :**

Le 29 novembre dernier, nous avons accueilli Madame la Sous-préfète dans le cadre d'une visite communale.

Nous avons passé en revue avec elle les différents projets de la commune, en cours et à venir. :

- L'extension du réfectoire des écoles (livrée à l'automne 2024), financé en partie par l'état
- Le nouveau lotissement communal La Brousse en cours de finalisation, ainsi que la cession de 5 lots à Lot habitat
- L'aménagement du cheminement piéton pour un accès sécurisé à la zone de la supérette
- L'avancement de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- L'opération « Cœur de Village » pour le réaménagement de la place Emile Zola
- La procédure d'expropriation de l'ancien hôtel Auriel et le devenir du bâtiment
- La réhabilitation du Parc Sportif

Ce dernier point a fait l'objet d'une visite terrain afin d'approfondir ce dossier structurant pour la commune. Nous avons donc échangé avec Madame la Sous-préfète sur l'urgence de la réfection des vestiaires insalubres, le comblement de l'ancienne piscine mais aussi sur l'aménagement du parc avec l'installation d'équipements destinés au plus grand nombre et enfin sur la requalification de l'entrée de village jusqu'aux feux tricolores. L'importance et la complexité de ce projet nécessitent de le réaliser en plusieurs étapes et c'est pour cette raison que le conseil municipal a voté un plan de financement pour la première étape (vestiaires – ancienne piscine) afin de faire les demandes de financement aux différents partenaires pour l'année 2025.





De g. À d. : Rémi Poumeyrol, Cécile Michel-Darreye, Anne Chanut-Vincent, Loïc Lavergne-Azard, Catherine Poujol, Amel Tir, Daniel Verdier



Amel TIR, sous-préfète de Gourdon et monsieur Le Maire




Les Associations

AMICIAL Emmanuelle DUPUY

Créé à Vayrac il y a plus de 50 ans par la Croix-Rouge Française, notre Service d'Aide à Domicile intervient depuis auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin, afin de les aider dans leur vie quotidienne, leur permettant ainsi de vivre comme ils le souhaitent, où ils le souhaitent : chez eux !!
A l'origine appelé « centre d'aides ménagères », notre service a su évoluer au fil des années, formant ses professionnelles pour les accompagner vers de nouvelles missions, en plus de l'entretien du linge et du logement : accompagnement à la vie sociale, aide à l'hygiène, accompagnement véhiculé (rendez-vous médicaux ou personnels, aux courses), préparation des repas, stimulation des capacités cognitives, de la mémoire, aide aux transferts (lever, coucher), aux déplacements (intérieurs, promenades..) etc…
Il est ainsi devenu un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).
Le SAAD de Vayrac a donc été autorisé par le Conseil Départemental à intervenir auprès des personnes âgées dépendantes et des personnes adultes handicapées pour les aider dans les gestes de la vie quotidienne par arrêté en date du 3 septembre 2007.
Notre SAAD a toujours été un acteur important et reconnu, de la solidarité, de l'inclusion et de l'emploi sur un secteur plutôt rural, et auprès d'une population vieillissante. En 2022, il a rejoint Amicial.
Amicial est une association innovante et dynamique, fondée le 1er octobre 2016 par la Croix-Rouge française (CRf) et la fondation OVE.
Elle est portée par une vision humaniste forte et une volonté de prouver que les associations ont toute leur place aux côtés des personnes vulnérables, y compris dans un contexte où la rigueur économique, l'exigence de qualité et la capacité d'innovation sont indispensables pour assurer une pérennité des services.
A l'origine présente sur 5 départements, elle a su développer et diversifier son activité et propose aujourd'hui ses services sur 20 départements, forte de plus de 1200 collaborateurs.

La vocation d'Amicial est de développer et d'apporter les services nécessaires aux personnes âgées et aux personnes ayant de forts besoins d'accompagnement humain (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes temporairement en difficulté...) afin qu'elles puissent vivre à leur domicile, la vie qu'elles choisissent, dans les meilleures conditions possibles.
Nous affirmons en effet que chacun doit pouvoir choisir de vivre à domicile, y compris jusqu'à la fin de sa vie, dans la dignité, le respect de son autonomie, de son mode de vie et de ses attentes. Nous respectons ce désir et souhaitons contribuer à apporter les étayages nécessaires pour que les personnes restent libres de leurs choix, dans une approche solidaire et d'entraide.
Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, nos intervenantes à domicile jouent un rôle phare en réalisant des actions au plus près des bénéficiaires : accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, organisation de rencontres et développement de temps conviviaux, aide à l'appréhension des nouveaux outils numériques. Des actions de formations seront réalisées afin de former le personnel à l'utilisation des outils numériques de communication. Les intervenantes pourront ainsi transmettre leurs compétences aux bénéficiaires en capacité de les intégrer et de toutes façons, mettre ces compétences à leur service afin de lutter contre la fracture numérique, contre l'isolement.
Par exemple, afin d'agir encore plus contre l'isolement social, Amicial Vayrac participe depuis 2 ans à un concours de poésie organisé par la fondation "stop à l'isolement". Les intervenantes aident les personnes accompagnées qui le souhaitent à écrire un poème. Ce moment de partage, cette création intergénérationnelle est appréciée. Le SAD va également prendre part à un concours de photographie, créant là encore un moment privilégié et renforçant les liens, restaurant l'estime de soi des personnes accompagnées.
Par ailleurs, Amicial accorde une grande importance à la situation des aidants familiaux. Dans le quotidien du service, Amicial a pu constater que les aidants sont perdus, ils ne se retrouvent pas dans les méandres administratifs du secteur médico-social. Ce ne sont pas des professionnels, cependant ils se retrouvent involontairement dans des postures d'auxiliaire de vie, d'aide-soignant, d'infirmier afin d'aider leur proche dans des actes de la vie quotidienne, les aidants sont souvent en souffrance.
Amicial a donc décidé d'œuvrer en faveur des aidants également et a été retenue pour expérimenter l'intervention à domicile d'un seul et même professionnel, sur une période continue allant de 36h à 6 jours consécutifs dans le cadre d'un dispositif appelé le Baluchonnage. Pendant ces quelques jours, une auxiliaire de vie vient s'installer à domicile afin de permettre à l'aidant de s'absenter, pour partir quelques jours en vacances, profiter de ses propres enfants ou encore prendre le temps de se faire soigner aussi.
Amicial aide les personnes qui souhaitent en bénéficier, à solliciter les financements.
Pour tous ces besoins, qu'ils soient d'entretien du linge et du logement, de lien social ou de solution de répit, et pour toute demande, vous pouvez vous rendre à l'agence Amicial située 104, avenue Henri Barbier à Vayrac, ou envoyer un mail à la Directrice : emmanuelle.dupuy@amicial.fr ou encore appeler le 05 32 73 99 46 ou le 07 56 36 99 22. Nous intervenons en grande partie dans le cadre de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) financée par le Conseil Départemental mais aussi à la demande des caisses de retraite, des mutuelles etc... Nous aidons à la sollicitation des aides et à la constitution des dossiers.

**Avenir Vayracois :**

Une fin d'année en turbulence.

Si la politique au niveau de l'état rencontre de nombreuses turbulences, il ne faudrait pas que cela rejaillisse sur notre commune. Même si les enjeux et les problématiques sont largement différents, nous constatons ici et là des grenouillements annonciateurs.

Après avoir subi les avanies lors de conseils, de certains, les errements d'opportunistes d'individus qui ne sont pas à leurs premiers reniements ; ceux-ci cherchent à tous crins, voire coûte que coûte, à se trouver une voie d'accès aux commandes de la commune.
A défaut des convictions affichées, ils ont des ambitions pour eux même.

La gestion d'une commune au-delà de l'engagement personnel est avant tout une volonté farouche de travailler, pour les autres, pour le bien commun. Cela existe, je le sais, je le vis. Bien sûr l'équipe en place pourrait faire mieux, pourrait faire plus ; je l'avais annoncé en son temps que Vayrac nécessite un engagement total pour avancer.

Pourtant des valeurs sont là, du dynamisme existe, avec plus de 40 associations, notre village est là dans le paysage du nord Lot. Nous avons des entreprises qui combattent, des commerces qui en sont le poumon, des projets, une déviation qui finira par arriver.
Alors oui c'est vrai, les trottoirs ne sont pas en état, les chemins pas toujours entretenus, mais le village résiste.
A deux ans de la prochaine mandature, je suis et resterai engagé dans la vie de notre commune pour le bien de tous.

Jean-Marie BREULEUX

Les Associations

**RetroTwin Vayracois :**

Samedi 11 janvier 2025 a eu lieu l'assemblée générale au cinéma de Vayrac.
Les domini-cales reprendront le 02 février 2025, un rallye décrassage le 16 février (départ 10h suivi d'un repas chinois sur réservation).
Et le dimanche 02 mars 2025, rassemblement sur la place du village de Vayrac.

Contact Marie Ducher Présidente rtv46
06.75.40.78.10
retrotwinvayracois@gmail.com/duchermarielaure@orange.fr




***La saison du RCBBV*** a débuté fin septembre et le bilan est très positif pour les deux équipes. A l'issue de la première journée des matchs retours, l'équipe espoir se place à la 4ème place du championnat. L'équipe première quant à elle se positionne à la 3ème place enregistrant une seule défaite, 2 matchs nuls et 7 victoires. Les 2 prochains matchs à domicile qui se joueront au stade des granges à Vayrac seront décisifs pour nos équipes puisqu'une victoire contre Toulouse Université Club est impérative avec, si possible, un point de bonus et la réception du leader de la poule, Moissac, pourrait être un tournant dans la course à la première place et à la qualification pour les championnats de France et d'Occitanie.

Entre ces 2 matchs le plus court déplacement de l'année se fera à Saint-Céré pour le derby du nord du lot. Ce match pourrait être également décisif pour cette fin de saison.

Le 15 décembre, pour la réception de Gourdon, nous avons réalisé la traditionnelle photo d'équipe. Ayant pour habitude de réaliser cette photo devant un site ou un monument de chaque commune, Le château de Castelnau-Bretenoux l'an passé, nous avons cette année choisi la mairie de Vayrac. C'est pour nous l'occasion, au-delà de conserver un souvenir de chaque équipe, de mettre en lumière notre patrimoine.

Notre école de rugby se porte très bien avec environ 150 licenciés, encadrés par de nombreux éducateurs et bénévoles. Nous avons organisé cet été, au mois de juillet, notre semaine de rugby vacances ou pas moins de 70 enfants sont venus se perfectionner au rugby mais ont aussi participé à de nombreuses activités sur le thème des jeux olympiques et paralympiques. Au programme du canoë, du tir à l'arc, du cecifoot etc… Une semaine joyeuse avec un bel encadrement et de magnifiques repas préparés par une équipe de bénévoles tous les midis.

Les stages se poursuivent avec une journée lors des vacances d'automne à Vayrac, la prochaine aura lieu aux vacances de février.

Nos cadets et juniors sont également en bonne position pour se qualifier pour les phases finales du championnat d'Occitanie. Du coté de nos féminines, la saison de nos cadettes, équipe en reconstruction, est plus difficile que les précédentes mais le travail paiera pour les futures saisons. Les séniores quant à elles sont toujours invaincues et nous espérons une fin de saison aussi merveilleuse que les deux précédentes (Championnes d'Occitanie en 2023 et vice-championnes en 2024).

Nous en profitons pour vous souhaiter une très belle année 2025 et nous aurons plaisir à vous croiser sur le bord de nos stades pour supporter nos bleu et blanc.

## L’Association Église Saint Martin :



L’Association a connu une année riche de 6 concerts, 2 en partenariat avec Ferrandou Musique. Un grand succès notamment pour le concert de 5 trompettistes dimanche 18 août en présence de 180 spectateurs environ. Ces animations font découvrir le patrimoine exceptionnel de l’église. Le 15 décembre l’organisation d’un concert de grande qualité : une dizaine de chanteurs « A CAPPELA », dirigé par Christopher GIBERT, nous offre une belle opportunité de renom pour Vayrac et l’association.

En 2023, la municipalité avait réalisé la restauration de 4 tableaux situés dans le chœur de l’église, avec bien entendu une participation financière de l’association. Cette année nous proposons de constituer un dossier pour une restauration du retable daté 17ème. siècle en bois sculpté et peint.

Les ouvertures de l’église sous la surveillance de bénévoles ont été moins nombreuses compte-tenu du développement de vols dans d’autres sites du département. Nous espérons revenir à la normale en avril 2025. Nous faisons appel pour accueillir de nouvelles personnes acceptant de consacrer 2h tous les 2 mois, les matins de jour de marché à Vayrac.




**Association Saint-Martin de Vayrac**

*Association loi 1901, déclaré en 2007, à la sous-préfecture de Gourdon (Lot)*

*n° W463000409*

*n° SIRET : 798 995 601 000 19*

*Adresse postale : Mairie de Vayrac, place du 11 novembre 1918, 46110 Vayrac*

*courriel: asmv46@yahoo.fr*

Les Associations

JC FAIJAN président de l’association Église Saint Martin

## Du nouveau sur la course d'Athlé route 46 de Vayrac :

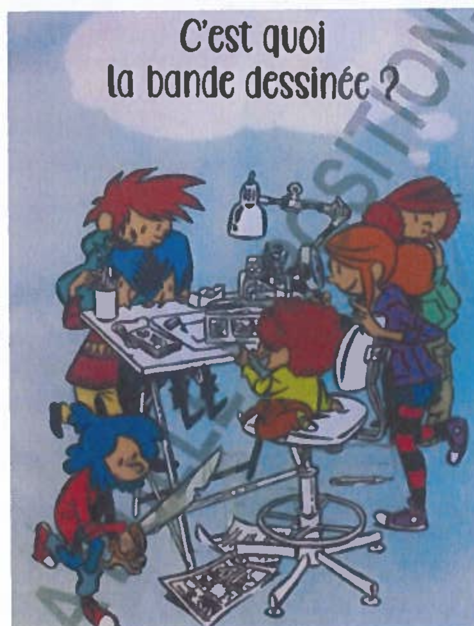
La première édition des 10km et 5km de Vayrac a eu lieu le 8 avril 2024, prenant la place de « La Boucle nature de l'été », qui se déroulait en août.
La course pédestre reprend cette année, avec des changements :
Concernant la date, le rendez-vous est fixé au dimanche 23 mars 2025.
Concernant le parcours, le 10km verra son parcours modifié cette année, toujours dans la recherche d'un faible dénivelé, en effet, l'Association travaille sur un parcours encore plus roulant. Le départ et l'arrivée se feront dans le village. Pas de 5km cette année.





## La bibliothèque de Vayrac cherche des bénévoles :

La bibliothèque de Vayrac vous accueille le mardi, le jeudi de 10h à 11h30 et le samedi de 10h à 12h.
Un lundi après-midi par mois elle reçoit les élèves de l'école élémentaire.
L'équipe de bénévoles n'est pas encore en capacité de pouvoir ouvrir d'autres permanences.
Nous recherchons des volontaires pour venir grossir nos rangs, les projets ne manquent pas, mais nous avons besoin de quelques bonnes volontés pour nous accompagner.
Vous pouvez vous adresser à la mairie qui fera le relais si vous disposez de quelques heures et êtes prêts à rejoindre l'équipe, ce qui nous permettrait d'ouvrir d'autres créneaux horaires.




## Une exposition à découvrir : « C'est quoi la BD ? »

Du 6 au 25 janvier 2025, la bibliothèque de Vayrac accueille l'exposition sur la bande dessinée mise à disposition par la bibliothèque départementale, aux horaires d'ouverture habituels de la bibliothèque.

**Le 11 novembre 2024 : une très belle mobilisation ! :**

En ce 11 novembre 2024 ensoleillé, la forte mobilisation des vayracoises et vayracois, jeunes et moins jeunes faisait plaisir à voir devant notre monument aux morts.
Autour des portes drapeaux, dont 2 jeunes, des sapeurs pompiers et de leurs Jeunes Sapeurs Pompiers JSP, des gendarmes, élus départementaux, des jeunes du collège du Puy d'Issolud et des élus municipaux, Damien Marchou, président de l 'Association des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ACPG – CATM, a ouvert la cérémonie. L'harmonie Vayrac-Beaulieu était au rendez-vous et a joué plusieurs morceaux dont l'hymne national « La Marseillaise ».
Les jeunes collégien.ne.s ont déposé les gerbes de fleurs de la commune, de l'ACPG-CATM et du collège avec le Maire, les élus départementaux et le président Damien Marchou.
Les élèves, le Maire et Damien Marchou ont ensuite lu les messages des officiels.
La très belle mobilisation de ce jour a fait chaud au cœur des jeunes comme des anciens. Ce moment républicain et citoyen, est essentiel pour le devoir de mémoire, la construction des futurs citoyens et le partage des valeurs de la République.
Nous ne pouvons que saluer la centaine de Vayracoises et Vayracois qui se sont mobilisés ce jour-là et incitons toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, à se joindre aux autres cérémonies.

Un apéritif convivial offert par la municipalité a conclu ce moment fort en émotions.



## Les échos de la réunion des associations du 8 novembre dernier :




Vendredi 8 novembre, Christian Laquièze, Nadine Gaucher, Daniel Verdier et Rémi Poumeyrol, membres de la commission « vie associative », avaient convié toutes les associations de la commune pour la traditionnelle revue du calendrier et débattre d'un certain nombre de projets et fonctionnements.

Une bonne moitié des 40 associations communales étaient présentes et Christian Laquièze a rappelé en début de réunion la forte mobilisation de la commune de Vayrac, tant sur les subventions (27 000 € attribués en 2024 par la commune) que sur l'implication du personnel communal, au côté des associations. Il a insisté sur la grande richesse de ce tissu associatif très développé.

- La communication des activités des uns et des autres est facilitée par la commune (site internet, réseaux sociaux, Vayrac Utile et diffusion par mail à toutes les associations).
- Un bilan très positif des « apéros du fort » a été fait par tous et bon nombre d'associations souhaitent avoir une date pour 2025. La formule sera donc reconduite.
- Un bilan plus mitigé pour les jeudis de l'été qui laisseront probablement place cette année à une nouvelle formule « Guinguettes de la Dordogne » dont l'organisation et le calendrier seront précisés suite aux discussions entre la mairie et les associations.
- La journée des enfants reçoit également un avis unanime sur sa reconduction et l'ensemble des associations souhaite s'y investir en 2025. La commune soutiendra cet évènement.
- Les dossiers de demande de subventions ont ensuite été distribués et les différentes règles de réservation, rangement et nettoyage des salles et matériels reprécisés.

Retour sur la réunion des associations

et

Soirée des bénévoles

En fin de réunion, une présentation a été faite de la toute dernière association créé sur la commune, « Ah…Si…", qui est une association humanitaire ayant pour but d'apporter aux pays du sud un soutien, une aide directe aux populations, notamment dans les écoles pour les familles et les enfants.

*Encore un grand merci à toutes et tous les bénévoles pour leur engagement !*

## Une 2ème édition de la soirée des bénévoles réussie ! :

Le 8 novembre la mairie a organisé la soirée des bénévoles à destination de ceux qui, dans les associations, sont les rouages essentiels de la vie et du dynamisme.

Depuis 2 ans, la municipalité souhaite que tous ces hommes et femmes engagé.e.s au service des autres soient mis à l'honneur et grandement remercié.e.s pour leur investissement au quotidien.

Ainsi, 65 bénévoles représentants 27 associations sur les 40 déclarées sur la commune étaient présents à cette soirée conviviale.

Autour de Bob Neal, un habitué de Vayrac, avec sa musique conviviale qui plait toujours autant, dans la salle des fêtes apprêtée pour l'occasion, les élus du conseil municipal ont accueilli les bénévoles avec un diaporama présentant toutes les associations et autour d'un apéritif.

Avant le repas, le maire a pu remercier très vivement l'implication et l'engagement de toutes et tous pour faire vivre notre commune.

De l'apéritif au dessert, la commune a réalisé les achats chez nos commerçants locaux.

*Une belle soirée, de l'avis de tous, à reconduire !*



La soirée des bénévoles

## Le marché de Noël de Vayrac :



Chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la place principale de notre village se transforme en un véritable royaume de Noël, grâce au traditionnel marché. Cet événement incontournable qui s'est visiblement fait un nom aujourd'hui, rassemble artisans, producteurs locaux, et habitants dans une ambiance festive et chaleureuse.

**Un événement au cœur de notre village**

Organisé par l'**ACAPL** (Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales) avec le soutien précieux de la municipalité et de bénévoles, ce marché de Noël a pour vocation de dynamiser la vie locale tout en mettant à l'honneur les savoir-faire artisanaux et les produits du terroir. Les petites cabanes en bois, décorées de guirlandes lumineuses, accueillent des exposants proposant une grande variété de produits : chocolats, miels, bières, vins et champagnes, huitres mais aussi décorations de noël, bijoux, couteaux ou autres sacs, vanneries… il y en avait pour tous les goûts sur le marché.

"Le marché de Noël est un moment de partage qui permet aux habitants de se retrouver et de faire vivre notre patrimoine et notre commerce local," ont souligné les présidentes de l'ACAPL Candice Debuire-Vauconsant et de la FDAC (Fédération des Artisans et des Commerçants du Lot) Corinne Mazet lors de l'inauguration de la boule de Noël géante en présence du maire.

**Des activités pour tous les âges**

Outre les stands, les visiteurs ont pu profiter de nombreuses animations. Un château gonflable et une pêche au canard ont fait la joie des plus petits, tandis que le spectacle de rue La princesse des neiges de la compagnie Les enjoliveurs et de la musique ont ravi petits et grands dans un esprit de fêtes.

Le marché est un **lieu de vie et de convivialité** qui a été aménagé autour de tables partagées, mange-debout et des plaisirs gastronomiques : dégustation d'huîtres bretonnes accompagnées d'un verre de champagne ou de vin blanc, la brasucade de moules ou encore la soupe et le bourguignon préparé par les parents d'élèves.

Le marché de Noël

« C'est l'endroit parfait pour partager un moment entre amis ou en famille tout en savourant des produits frais, » commentent des habitués.

**Un succès économique et touristique : beaucoup de monde cette année !**

Le marché de Noël de Vayrac attire de plus en plus de monde et de nombreux visiteurs des communes voisines. Cette année, une foule particulièrement dense et nombreuse, notamment lors du feu d'artifice tiré depuis le bout du fort. Un beau moment féérique sous les guirlandes et cabanes du marché.

**Une magie qui perdure : des éclairages et des décorations tout le mois de décembre**

À la tombée de la nuit, la place s'illumine de mille feux autour de la boule de noël. Les candélabres ont été habillés de pampilles lumineuses, de nombreux sapins ornent les pieds des arbres devant les commerces, des guirlandes et gros oursons en peluche sont aux balcons.

**Respectons les vieilles pierres :**



« Les touristes qui traversent le nord du Lot et encore plus quand ils s'arrêtent faire une étape dans notre belle vallée de la Dordogne, sont touchés par l'harmonie entre la nature et les bâtiments anciens qui la florissent. Souvent même ils s'y attachent.

Pour ceux qui y séjournent chaque année ou encore plus pour ceux qui y habitent depuis plusieurs générations, cet attachement est viscéral.

La protection et la restauration des bâtis anciens, qu'il s'agisse de bâtiments historiques, de bâtisses bourgeoises ou de simples bergeries … devient alors une priorité.

Malheureusement nous savons tous que l'argent public est de plus en plus compté.

L'actualité nous rappelle tous les jours que l'état ne peut plus rien financer à l'exception des grands projets et de ses dépenses courantes.

Les collectivités locales gèrent la réduction de leurs dépenses non prioritaires tout en s'efforçant d'équilibrer leur budget.

Mais notre vallée n'est pas uniquement belle, elle est aussi habitée par beaucoup de simples particuliers qui par nécessité ou par passion, ont entrepris à titre individuel ou collectif à travers des associations, de s'engager dans la conservation de notre patrimoine commun.

Que ce patrimoine soit privé ou qu'il soit public, que ces constructions soient majestueuses ou très modestes, ce sont bien elles que nous observons et apprécions tous et toujours à chacun de nos déplacements ou à chacune de nos excursions dans le cadre de nos loisirs.

Bien qu'étant personnellement engagé professionnellement dans le développement de bâtiments modernes, contemporains et écologiques … et donc adepte des nouveaux modes constructifs et des nouveaux matériaux performants.

Il n'en reste pas moins que mes racines sont profondément ancrées dans notre sol et que nos vieilles pierres sont pour moi une grande source d'énergie et de sérénité.

Je consacre donc comme beaucoup de mes voisins, une partie de mes loisirs à entretenir et à restaurer des simples vieux murs de pierres plates, une modeste bergerie, de vieilles bâtisses au cœur de mon village ……

Gestes citoyens

Je souhaite donc ici partager mon désarroi devant des comportements de moins en moins civiques ou des agissements de moins en moins respectueux de nos vieux bâtis.

J'ai pu observer des destructions de charpentes de vieilles bâtisses pour entretenir des feux de campements provisoires, des tracés de raccourcis passant sur des murs de pierres sèches en les écroulant, et dernièrement des « tags » sauvages de peintures fluo sur des ruines datant de plusieurs siècles…

Comme beaucoup d'entre nous, je ne réclame pas d'argent public, je ne réclame pas de remerciements pour mes actions, je demande juste qu'une petite minorité de nos concitoyens n'ajoutent pas les ravages de la bêtise à ceux du temps, sur nos vieilles pierres qui ont besoin de toute notre attention. »

G.RONTEIX

## Le Noël de la commune :



Pour **les Ainés**, cette année c'est la Maison Tronche, Chez Nathalie et Frédéric qui œuvre pour régaler vos papilles. Les ballotins ont été distribués les week-ends du 14 et du 21 décembre pour les personnes de plus de 85 ans.




Pour ceux des 67 à 84 ans des bons d'achats de 15 € à dépenser chez nos irrésistibles commerçants ont été déposé dans les boites aux lettres au cours du mois de décembre. Ils sont valables jusqu'à fin avril.

Pour **les jeunes** : 2 bons pour des séances au cinéma ont été distribués la semaine de la rentrée pour les plus jeunes (maternelle et élémentaire), les collégiens devront venir les chercher à la mairie.

## Audrey GUALDA, votre nouvelle prothésiste ongulaire. Une belle rencontre… :



Fille et petite-fille d'anciens commerçants de Vayrac qui vendaient notamment fleurs et articles de pêche, Audrey est très fière de compter parmi ceux de notre village ; « elle ne voulait d'ailleurs pas tenter l'expérience ailleurs qu'ici » nous confie-t-elle.
Habitante de Vayrac depuis deux ans, en couple, Audrey profite des services de notre commune et notamment de la crèche pour son jeune enfant.
Notre nouvelle et jeune commerçante âgée de 24 ans est souriante, dynamique et se dit très contente de ses débuts place Gambetta où elle a ouvert son commerce le 19 novembre dernier.
Atypique, Audrey présente un profil tant singulier qu'intéressant. Titulaire de diplômes dans l'agriculture, elle est chevrière au Bois d'Amalthée (la fromagerie que vous retrouvez sur notre marché) mais a souhaité faire de son autre « passion » la pose américaine d'ongles, sa deuxième activité ! Elle a d'ailleurs passé deux certificats capacitaires en région parisienne pour se former, rechercher des nouveautés et se tenir à jour des tendances.
Et oui, Audrey est adepte des doubles journées et des emplois du temps bien remplis ! Elle soigne et trait les chèvres le matin, et vous accueille dans sa belle boutique chaleureuse l'après-midi !



Dotée de qualités artistiques et esthétiques, Audrey est souriante, chaleureuse et dynamique.
Elle tient à remercier l'accueil remarquable des commerçants de l'ACAPL et des Vayracoises et Vayracois.
Audrey vous accueille chez *Aud'Nailss* au 4 place Gambetta à VAYRAC :
- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : après-midi
- Mardi et samedi : journée

**Nous lui souhaitons une belle réussite pour son activité dans notre village !**

# ETAT CIVIL

## Ils nous ont quittés :

**Paulette BORREL** veuve de Jacques LAFONTAN, le 24/07/24

**Yvonne PAROUTY** veuve de Jean-Pierre GRANGER, le 29/07/24

**Diana PARSONS** épouse de David SIMMONS, le 25/08/24

**Muguette PONOZNY** veuve de André MONTLOUIS , le 27/08/24

**Maryse LARUE** épouse de Jean-Pierre RIVASSOU, le 01/09/24

**Augusta BROUSSOLLE** veuve de Louis BLAVIGNAC, le 02/09/24

**Hélyette DURAND** veuve de Patrice LAROCHE, le 08/09/24

**Nicole PEYRAT** veuve de René BETAILLON, le 28/09/24

**Gisèle SOULIÉ** veuve de Claude BÉNARD, le 30/09/24

**Roger MASSALY** veuf de Jeannine LASFARGUES, le 07/10/24

**Madeleine RICHARD** veuve de Gabriel LAVAL, le 23/10/24

**Jean-Claude MERLING** époux de Nicole LADAGNOUS, le 27/10/24

**Régine ROËSCH** veuve de Bernard DELFOUR , le 19/11/24

**Kévin KAPPLER**, le 25/11/24

**André VAISSE**, le 27/11/24

**Marius PERRIER** époux de Jacqueline TAYSSE, le 04/12/24

**Ginette DELJARIC** épouse de Pierre CHAUMEIL, le 06/12/24

**Denise PORTE** veuve de Gérard BRISSON, le 10/12/24

**Georges FEIX** veuf de Jacqueline DELMOND, le 22/12/24

**Marie-Odile RONTEIX** épouse de Michel RONTEIX, le 23/12/24

**Jean WILK** époux de Jeanine MALYS, le 06/01/2025

## Ils se sont unis :

**Lou-Anne POTTIEZ et Alan SOPTA**, le 24/08/2

## Ils sont arrivés :

ÉTAT CIVIL

**Maëlle CLUNIAT**, fille de Marine LOISEAU et Matthieu CLUNIAT, le 06/08/24

**Syana BOULONGNE**, fille de Laura MARTINS-GONCALVES et Sylvain BOULONGNE, le 29/09/24

Geste citoyen

## Crotte de toutou :

Les excréments de nos chers amis les bêtes ne sont pas les bienvenus sur l'espace public : odorantes, visibles, inesthétiques et salissantes, on se passerait bien d'en croiser une ou de glisser dessus !
Un petit geste pour une vie plus agréable au sein de notre bourg, merci pour votre civisme.



**Chez Thi Nu et Julie, des spécialités vietnamiennes, made in Vayrac ! :**




Thi Nu Nguyen et Julie Waligorski, deux belles sœurs qui se sont lancées dans la fabrication de plats vietnamiens il y a maintenant un an.
A l'époque, nous n'avions pas eu connaissance de cette création d'activité sur notre commune et nous leur consacrons donc ces quelques lignes aujourd'hui.
Julie est arrivée à l'âge de 10 ans à Vayrac, puis elle rencontrera Thi Nu qui deviendra sa belle-sœur. Arrivée en France il y a 12 ans et cuisinière depuis 7 ans elle embarque Julie dans cette aventure !
Nems, samoussas, rouleaux de printemps ou encore boeuf sauté au saté, porc caramel et nouilles sautées... il y en a pour tous les goûts !
Nous avons eu le plaisir de pouvoir goûter ces spécialités lors du marché de Noël de Vayrac où elles étaient présentes et ont rencontré un franc succès !
Tous leurs produits sont fabriqués dans leurs laboratoires respectifs à Vayrac et vous pouvez pour l'instant retrouver les filles sur les marchés alentours, avant une prochaine installation vers le printemps sur le marché de Vayrac du jeudi.
Très contentes de leur début d'activité, Thi Nu et Julie ont une clientèle fidèle et de très bons retours !
**Nous avons hâte de pouvoir les retrouver sur notre marché Vayracois et leur souhaitons une très belle réussite dans cette entreprise familiale !**

**La tarification sociale pour la cantine scolaire :**




La cantine scolaire joue un rôle central dans le quotidien des enfants. En plus de sa fonction alimentaire, elle représente un lieu d'apprentissage et de socialisation. Mais face à des inégalités croissantes, l'accès à une cantine scolaire devient parfois un luxe pour certaines familles.

Dans ce contexte, l'État s'engage à apporter un soutien financier aux collectivités locales. En effet, notre commune est éligible à une aide de 3€ par repas. Cette aide vise à réduire la part restante à la charge des familles et à garantir que tous les enfants puissent bénéficier d'un repas équilibré.

A Vayrac, nous avons 137 élèves inscrits à l'école, dont 104 mangent régulièrement à la cantine. Afin d'aider les familles les plus modestes, le Conseil Municipal lors de la séance du 24 octobre 2024 à délibéré en faveur de la mise en place de la tarification sociale à compter du 1er novembre 2024.

**Comment ça marche :**
Cette aide s'adresse aux familles dont le quotient familial CAF ou MSA est inférieur à 1000€. Pour qu'elle soit applicable, **il vous suffit d'adresser une attestation Caf à la mairie** et la tarification sociale vous sera appliquée dès réception, par contre n'y aura pas de rétroactivité.

Une grille à 3 tranches a été établie :

- QF inférieur à 600€ : 0,90€ le repas
- QF entre 601 et 1000€ : 1€ le repas
- QF supérieur à 1000€ : 3,95 € le repas

SYDED Lot

# Point déchèterie, trie et composteurs... Les évolutions pour 2025

La commune travaille en partenariat avec le SYDED pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets au quotidien. En 2024, des composteurs collectifs ont été installés place Gambetta et sous le fort et une aide pour l'achat de composteurs individuels a été proposée plus de 10 foyers en ont profité. En 2025, les modalités d'accès à la déchetterie vont évoluer, par ailleurs, les produits des tontes et les feuilles ne seront plus acceptés.

- **Bilan des composteurs collectifs :**



L'installation des composteurs collectifs date de janvier 2024, ils ont été financés par CAUVALDOR. Le montage et le traitement à l'huile de lin ont été réalisés par l'agent du SYDED et les agents communaux et des temps de sensibilisation ont été proposés aux habitants.
Depuis, l'entretien est réalisé par Eric Burgeot, agent communal et un point de suivi SYDED est effectué tous les trimestres. "Les composteurs sont utilisés, les apports sont nombreux et réguliers"

- **Les modalités d'accès à la déchèterie :**

Le réseau des 29 déchèteries gérées par le SYDED du Lot a vocation à accueillir les usagers particuliers pour le dépôt de leurs déchets volumineux ou dangereux. Ces dernières années, les filières de tri se sont fortement développées en déchèterie. En 2025, on comptera près de cinquante filières différentes.



Avec plus de 380 passages enregistrés chaque année en déchèterie, il devient nécessaire pour le SYDED d'évoluer vers une gestion plus moderne de ses sites.
Ainsi, un système de contrôle d'accès sera progressivement mis en place en 2025.
Cette modernisation vise à améliorer l'accueil de tous les usagers et à faciliter le tri des différents déchets en :

- limitant l'accès aux résidents lotois et professionnels déclarés
- régulant les flux de véhicules accueillis simultanément en haut de quai
- levant l'anonymat pour faire face à la recrudescence des incivilités

**Comment faire :** Votre **PASS DÉCHETS** sera un QRcode utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée. Les professionnels vont devoir les activer dés janvier pour les particuliers, les démarches devront être réalisées avant avril. Vous pouvez solliciter le bus France service pour vous aider dans vos démarches.

Des nouvelles Des nouvelles ...

**Rapide !**
**Facile !**

**À PARTIR DE JANVIER**
**Demandez votre pass déchets, ça ne prendra qu'une minute :**

1. Je remplis le mini formulaire en ligne
2. Je joins un justificatif de domicile
3. Je reçois par mail mon pass

**Pas d'accès à internet ?**
Contactez notre service déchèterie :
05 65 21 61 63

- **Tontes et feuilles, les alliées du jardin mais plus de la déchetterie :**




**Dans la nature, tout est question d'équilibre : rien ne se perd, tout se transforme. C'est précisément le cas pour les feuilles mortes et l'herbe tondue. On les appelle à tort les "déchets verts". Elles sont en fait de véritables "ressources vertes" essentielles à nos jardins et potagers ! Savez-vous comment les utiliser ?**

Les végétaux représentent le plus gros flux apporté dans les déchèteries du territoire. Une bonne partie concerne des feuilles et tontes qui peuvent facilement être valorisées au jardin. Ces "ressources vertes" sont un maillon essentiel du cycle naturel et favorisent la biodiversité. Voici quelques astuces pour réutiliser tontes et feuilles en évitant les trajets contraignants et coûteux vers la déchèterie.

A partir de janvier 2025, Le SYDED a pris la décision de ne plus accepter **les tontes et feuilles.** Par contre, les branches (même avec leurs feuilles), les tailles d'arbres, de haies, de buissons pourront toujours y être déposées.
Au printemps, nous aurons l'occasion de tester les différentes astuces, ci-dessous pour un jardinage zéro déchet :







**Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site du SYDED et des dépliants seront mis à votre disposition à la mairie.**